## Mastèrisation des enseignants : tous les formateurs sont concernés !

Le gouvernement multiplie ses déclarations à la presse sur la mastèrisation des enseignants sans aucune concertation. Les informations qui circulent sur le sujet nous permettent d'entrevoir plus précisément le scénario qui nous attend.

D'autre part, dans de nombreux IUFM, des masters se mettent en place parfois avec une réelle concertation, parfois avec précipitation, pas toujours guidée par la qualité de la formation. La mastèrisation des enseignants va conditionner fortement l'avenir de la formation, nous devons exiger que tous les formateurs puissent participer au débat. Cela suppose du temps de réflexion collective.

Ce texte est une contribution au débat, en l'attente d'un point de vue plus stabilisé en fonction des déclarations ministérielles. N'hésitez pas à donner votre avis.

## L'avenir des recrutements des enseignants

Les informations disponibles : les nombreux discours de Sarkozy et Darcos, rapport Geoffroy sur les IUFM, rapport Pochard sur le métier d'enseignant, rapport Silicani sur la réforme de la fonction publique.

- Le recrutement se ferait au niveau master (et non plus au niveau licence) pour mieux payer les débuts de carrière (Sarkozy, interview jeudi 24 avril 2008, TFI, F2). Rappelons que l'élévation du niveau de recrutement lié à une revalorisation salariale est une de nos revendications.
- Pour faire face aux besoins et continuer à réduire le nombre de fonctionnaires le gouvernement souhaite des recrutements hors concours (les rapports Pochard, Geoffroy, Silicani vont tous dans le même sens), directement par les chefs d'établissement.
- Dans le même esprit, le pouvoir ne conserverait les concours que pour le recrutement des fonctionnaires (nettement moins nombreux) mais les coûts devront être réduits (50% d'économie étaient prévus dès 2005 par la LOLF) et ne comporter que des épreuves professionnelles (en nombre très limité : Pochard parle d'une « leçon »).
- Il prévoit aussi que la formation se fasse avant le recrutement de façon à ce que les recrutés soient opérationnels d'emblée (travail à temps plein dès le recrutement) (rapport Silicani).
- Les économies que le ministère réaliseraient sur l'année de stage pourraient être reversées (en partie) sur les premières années de la carrière (Darcos 19 mai 08).

Ce scénario possible pose plusieurs catégories de problèmes.

# Un problème général sur l'avenir la fonction publique lié à la baisse du nombre de fonctionnaires

Il s'agit de passer d'une fonction publique de carrières (avec des statuts) à une fonction publique d'emplois, avec un salaire de base et des primes : sur cet aspect, la bataille syndicale générale sur le nombre de postes de fonctionnaires sera déterminante, ainsi que celle sur la défense du statut. L'existence des concours en dépend.

## Un problème de cursus de formation (master/concours) :

Le fait de porter le recrutement au master ne met pas en soi en péril les concours mais permet de mieux faire passer la pilule de la contractualisation. Le ministère pourrait très bien supprimer les

concours, sans élever le niveau de recrutement, mais la référence européenne pèse dans ses décisions, ainsi que nos exigences de qualité de formation.

Dans le schéma qui va probablement nous être proposé, tout va dépendre du contenu des masters (et dans une moindre mesure qu'actuellement du contenu des concours). Notre revendication est un master ambitieux qui lierait connaissances scientifiques et professionnelles, avec un ancrage disciplinaire fort, débouchant sur la recherche. Mais ce n'est pas gagné d'avance! Cela suppose d'être vigilant sur les masters en construction (et plus globalement sur les parcours dès la licence), pour permettre d'améliorer la formation et éviter toute régression! Les débats traditionnels ne vont pas manquer de resurgir: coupure formation disciplinaire /générale/ professionnelle; coupure terrain/formation théorique, etc....

Sachant que le modèle IUFM actuel n'entre pas dans les cases budgétaires de l'université (paiement des visites sur le terrain, co-intervention..), sachant que le modèle universitaire est principalement centré sur le disciplinaire et méconnait le premier degré, sachant que l'épreuve de concours ne pilotera qu'une partie minime du master (puisque post-master) : il s'agit de construire des masters qui conservent les acquis en matière de formation (analyse de pratiques, équipes pluridisciplinaires, etc..) et s'appuient sur les avancées de la recherche.

### Un problème de structure : quelles relations entre IUFM et autres composantes ?

Les IUFM, maintenant intégrés aux universités, vont proposer des masters. Ces masters peuvent intégrer plusieurs options (parcours) relatives aux métiers liés à l'enseignement : une option enseignement (PE/PLC/PLP), une option éducation (CPE, inspecteurs, chefs d'établissements...) et une option formation (formation de formateurs et d'adultes...).

Du côté de l'université, il existe nombre de configurations (il n'y a pas un IUFM dans chaque université; certaines composantes proposent déjà des modules de pré-pro conséquents (sciences de l'éducation et STAPS notamment): comment s'enrichir de ce qui fonctionne déjà et éviter la concurrence ?

Du côté des IUFM, le risque existe qu'ils ne deviennent qu'un lieu de mise en stage sur le terrain. Si à l'avenir, un PLC pouvait poursuivre un master disciplinaire avec seulement quelques enseignements en sciences de l'éducation, et si un PE pouvait construire sa polyvalence en piochant dans chaque discipline, au nom d'un parcours « personnalisé »... les IUFM non pas lieu d'être ! Dans ce cas, la professionnalité enseignante ne sortirait pas gagnante de la mastèrisation !

Entre une hégémonie des IUFM sur les masters « enseignement » ou à l'inverse leur dilution dans l'université : il s'agit d'inventer des partenariats guidés par la qualité de la formation. **On peut imaginer plusieurs types de partenariats :** 

- Un partenariat minimal : l'étudiant poursuit un master disciplinaire et choisit quelques UE dans le master IUFM
- Un partenariat plus conséquent : avec une majeure (enseignement) et une mineure (disciplinaire) pour les PE par exemple et l'inverse pour les PLC.
- Un partenariat total avec une co-habilitation : qui serait possible avec des composantes qui sont déjà très impliquées dans la formation des enseignants (des STAPS en font partie)

Nous invitons les collègues à se rencontrer dans le cadre syndical (rencontres avec le SNESup IUFM-Université ; rencontre STAPS-IUFM) pour discuter des partenariats possibles.

#### Des questions encore en suspens, notamment du côté des étudiants

Quid de la sélection pour entrer en M1 (la notion de capacité d'accueil IUFM disparait-elle ou non ?)

A quel moment se passe le concours ?

Qui peut passer les concours d'enseignement ? Il serait logique de les réserver aux étudiants possédant le master « enseignement » mais pour le moment, les concours de la fonction publique sont ouverts à tous. Dans ce cas, comment éviter les dérives ? Quels garde-fous proposer ?

Quid des pré-recrutements pour aider à la poursuite d'études ? Quelles réelles possibilités de passerelles pour entrer dans le processus à tout moment et/ou changer d'orientation ?

Au plan syndical, <u>outre la bataille sur les postes et les concours</u> qui sera déterminante, nous devons exiger a minima :

- Du temps et de la concertation pour éviter toute précipitation et permettre à chaque formateur de s'impliquer dans le processus de mastèrisation
- Une impulsion ministérielle pour construire un cadrage national

Nous devons aussi mieux communiquer qu'aujourd'hui entre IUFM, de façon à connaitre les différents projets des uns et des autres.

Toute contribution est bienvenue.

Claire Pontais, SNEP-FSU.